

MAIRIE DE MALZEVILLE

ANNEE SCOLAIRE 2011 / 2012

RESTAURATION SCOLAIRE

QUOTIENT MENSUEL	PARTICIPATION FAMILIALE MALZEVILLOISE	PARTICIPATION FAMILIALE NON MALZEVILLOISE
De 0 € à 1 300,99 €	3,54 €	3,74 €
De 1 301 € à 2 000,99 €	3,84 €	4,09 €
De 2 001 € à 3 240 €	4,13 €	4,47 €
Supérieur à 3 240 €	4,41 €	4,72 €
Avis d'imposition non fourni	4,41 €	4,72 €
Repas d'urgence toutes tranches (repas non commandé mais l'enfant est présent à la restauration)	6,00 €	6,00 €